

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **1ère période de formation pratique** **2023-2024**

Code T.TS.SO354.FP1.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 27 crédits ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
--	---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis
Pas de prérequis

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *** **Compétences PEC20**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination

La FP1 comprend deux parties articulées entre elles :

- La partie terrain de 24 ECTS
- La partie Intégration 1 de 3 ECTS

Pour les modules Intervention 1 et Intégration 1, se référer aux descriptifs concernés.

Objectifs d'apprentissage : partie "terrain"

A partir du travail effectué dans le module F1, dans le cadre du projet de formation professionnelle, les objectifs d'apprentissage de l'étudiant-e sont fixés dans le contrat pédagogique tripartite (2ème partie du DCPT) selon l'approche axes-compétences-objectifs d'apprentissage. Ceux-ci seront travaillés avec les RPF et les PF durant la FP1.

Objectifs d'apprentissage : partie "intégration"

Etre capable de :

- donner des exemples de développement de sa posture professionnelle
- faire des liens entre les cours suivis et les expériences de terrain (principe pédagogique de l'alternance intégrative)
- participer activement aux ateliers d'expression écrite
- développer et expliciter une posture d'apprenant en formation pratique
- identifier des compétences à développer lors de la période de formation pratique
- utiliser une méthodologie de construction d'objectifs d'apprentissage en formation pratique
- préparer, négocier, réaliser et évaluer son contrat pédagogique tripartite
- exercer des démarches d'analyse pour comprendre et problématiser des situations de travail et sa propre implication
- Nourrir la partie de son portfolio dédiée à la formation pratique

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

1.) Partie « terrain »

Contenu

- Découverte et confrontation d'un cadre institutionnel et d'une culture professionnelle
- Elaboration et rédaction du projet de formation professionnelle et du contrat pédagogique tripartite
- Réalisation et évaluation des objectifs d'apprentissage du contrat pédagogique tripartite
- Initiation et développement d'une relation professionnelle (bénéficiaire et équipe professionnelle)
- Confrontation de ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit)
- Identification de ses ressources et ses limites en termes de formation
- Rédaction d'un rapport écrit sur la période de formation pratique

Méthodes de formation

- Encadrement et évaluation formative avec un-e praticien-ne formateur/trice
- Intégration et collaboration avec une équipe institutionnelle des réseaux
- Confrontation aux réalités du terrain professionnel
- Mises en situation professionnalisantes.
- Réalisation des 10h de supervision pédagogique

2.) Partie « intégration »

Contenu

La partie "intégration" est divisée en quatre cours : processus de formation, ateliers d'expression écrite, analyse de situation d'intervention et analyse de l'activité. Les contenus sont présentés par les enseignant-e-s lors des premiers cours.

Elle propose à l'étudiant-e :

- de continuer à construire sa posture professionnelle
- de préparer des objectifs d'apprentissage pour la première formation pratique
- de socialiser ses expériences professionnelles
- de questionner et d'analyser les interventions auprès des bénéficiaires/usagers
- de se situer dans un cadre professionnel en questionnant le sens de ses activités et celles d'autrui.

Méthodes d'enseignement

Ateliers et cours

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Comme la FP1 comprend deux parties articulées entre elles (la partie terrain de 24 ECTS et la partie Intégration 1 de 3 ECTS), la validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie "intégration" est validée selon la notation acquis/non acquis. La partie de formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F). La note acquise à la partie "terrain" est appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise.

Modalités d'évaluation de la partie terrain

Durant la formation pratique :

- Au minimum réalisation de 680 heures dans le lieu de formation pratique attesté par le terrain dans le DCPT3
- Séance tripartite de signature du contrat tripartite pédagogique
- Remise de la grille des critères d'évaluation
- Rapport écrit de l'étudiant-e
- Rapport écrit du/de la praticien-ne formateur/formatrice
- Séance tripartite de bilan (co-évaluation sommative du/de la praticien-ne formateur/formatrice et du/de la Référent-e Processus de Formation).

Modalités d'évaluation et de validation

Pour le cours "Analyse de situations d'intervention", l'étudiant-e doit écrire une situation de travail vécue sur son terrain de formation pratique et réaliser un travail personnel de synthèse par écrit.

Pour le cours "Analyse de l'activité", l'étudiant-e doit récolter du matériel sur son terrain de formation pratique et rédiger un texte sur les apports formatifs du cours.

Pour que la partie "intégration" soit acquise, l'étudiant-e doit obtenir un nombre de points cumulés suffisants aux deux cours d'analyse ainsi qu'avoir répondu aux exigences de présence et de participation de l'ensemble des quatre cours.

L'étudiant-e à plein temps a la possibilité d'acquies un acquis dans la partie "intégration" jusqu'à la fin du semestre au cours duquel se déroule la partie "terrain". L'étudiant-e à temps partiel a la possibilité d'acquies un acquis dans la partie intégration jusqu'à la fin du semestre au cours duquel s'achève la partie "terrain". Les cas particuliers sont réservés.

En cas de désaccord persistant entre la-le PF et la-le responsable du suivi de formation pratique sur la décision de validation du module, la-le responsable de formation pratique propose une médiation et prend la décision en dernier recours. La signature du protocole d'évaluation est suspendue jusqu'à ce que la médiation ait eu lieu.

Modalités de répétition

L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module Formation pratique No 1 doit le répéter (partie "terrain" et partie "intégration"), conformément à l'art. 30 al. 1 du Règlement sur la formation de base (bachelor et Master) en HES-SO. Pour les formes d'études à plein temps, la répétition de la partie "terrain" a lieu au semestre d'automne suivant (semestre 5).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un processus de supervision pédagogique individuelle de 20h doit être effectué dans le cadre du module formation pratique No 1 ou du module formation pratique No 2. Possibilité est donnée à l'étudiant-e de suivre 10h de supervision individuelle dans le module FP1 et 10h dans le module FP2.

La liste des enseignant-e-s est communiquée en début de module.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

9 **Bibliographie**

- Cifali M. (2014), Une demi-heure avec Mireille Cifali, entretien disponible sur le site de la HETS via la plateforme Vimeo. De Jonckheere C. (2010), 83 mots pour penser l'intervention en travail social, Genève : IES Editions.
- Hameline, D. (1990), Les objectifs pédagogiques, en formation initiale et en formation continue, Paris : ESF.
- Keller V. (2016), Manuel critique de travail social. Lausanne et Genève. EESP et IES Editions.
- Le Boterf, J. (1994), De la compétence, Paris, Les éditions d'organisation.
- Libois, J., Stroumza, K., (dir.) (2007), Analyse de l'activité en travail social : actions professionnelles et situations de formation, IES Editions, Genève.
- Meirieu P. (2014), Une demi-heure avec Philippe Meirieu, entretien disponible sur le site de la HETS via la plateforme Vimeo.
- Robo P. (2005), Pourquoi, comment analyser sa pratique professionnelle in la revue "Le Nouvel éducateur"
- Schön, D. (1994), Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Ed. Logiques, coll. Formation des maîtres, Montréal.
- Veillas, E. (2006), Approche, par la pédagogie, de la démarche d'auto-socio-construction : une "théorie pratique" de l'Education nouvelle, thèse de doctorat, UNIGE.

10 **Enseignant-e-s**

Mezzena Sylvie Catherine
Michaud Stéphane

Responsable de module *

Stéphane Michaud et Sylvie Mezzena

Descriptif validé le *

18 septembre 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière